ASSEMBLEE GENERALE 2014
dimanche 23 FEVRIER 2014

CONVOCATION

Conformément aux art. 10 et 11 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée le dimanche 23 février 2014 à 18h, Auditorium Eric et Sylvie Boissonnas, Flaine-Forêt. Ouverture des portes à 17h.
En cas d'absence de Quorum, une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée à 18h30 au même lieu, avec le même ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Points avec vote :
- rapport moral (le Secrétaire). Vote.
- rapport financier (le Trésorier). Vote de quitus sur le rapport financier.
- projet d'orientation (le Président). Vote.
- élection au Conseil d'Administration, pour 3 postes de membres en fin d'exercice

Points d'information, questions diverses :
- la situation de la station de Flaine,
    - le domaine skiable, son évolution,
    - les constructions (réalisations et projets),
    - les travaux réalisés par le SIF,
- le site Web de l'Association,
- questions diverses...

POUVOIR POUR L'A.G. DU 23 Février 2014

Mr / Mme / Mrs .....

donne pouvoir de représentation à : .....

avec le mandat de vote suivant :
1- Approbation du Rapport Moral … OUI / NON
2- Quitus sur le Rapport Financier ... OUI / NON
3- Approbation du Rapport d'Orientation ... OUI / NON
4- Election des membres du Conseil d'Administration. Liste provisoire des candidats.

Nom du Candidat au CA	Vote OUI	Vote NON
Thomas HEPPEL (candidat déclaré)		

Note sur l'élection des membres du Conseil d'Administration.
Conformément aux statuts de 2010 Statuts 2010, à chaque assemblée générale, la convocation comportera la liste des postes d'administrateurs à renouveler, et les candidats devront faire acte de candidature une semaine (au plus tard) avant l'assemblée. Ces candidatures seront annoncées sur le site web et accompagnées d'une présentation par le candidat de sa vision de l'action de l'association et du rôle qu'il peut y jouer.
Seront élus les candidats ayant obtenu le plus de voix dans la limite des places d'administrateur vacantes, et ayant recueilli au moins 50% des suffrages exprimés.

DATE : . . . . / . . . . / . . . . **SIGNATURE**

ASSEMBLEE GENERALE 2014
dimanche 23 FEVRIER 2014

ADHESION

L'adhésion assure la représentativité de l'association auprès des acteurs de la station de Flaine, et permet le vote à l'Assemblée Générale, et l'accès à l'espace adhérent du site web.
La cotisation, ressource de l'association, subventionne les activités, notamment sportives et culturelles.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous soutenir, et que certains auront à coeur de participer au-delà des 30€ de l'adhésion, en y ajoutant un don. Merci aux généreux donateurs.

L'adresse mail permet l'envoi d'un accusé réception dans le mois qui suit l'adhésion, et sur demande les identifiants sur le site web.

FORMULAIRE D'ADHESION A L'ASSOCIATION FLAINOISE

Nom et Prénom :		
Adresse Principale :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
Adresse A Flaine :		
Téléphone :	E-Mail :	

REGLEMENT Cotisation : 30,00 €

Versement (30€ minimum) :

chèque/check ..... n°..... du . . / . . / . . (ordre : Association Flainoise)

ou par virement au Crédit Agricole des Savoies : RIB 18106 00021 21132224050 33

De l'étranger : IBAN : FR 76 1810 6000 2121 1322 2405 033 BIC:AGRIFRPP881

Formulaire à envoyer à l'adresse postale de l'association (au moins 2 semaines avant une assemblée pour y participer), ou à remettre avant l'AG, accompagné du règlement ou de sa référence.

Règlement en espèce possible en € à l'AG.

Adresse postale de l'Association : ASSOCIATION FLAINOISE· PIERRE TOCQUEVILLE 108 rue des Rosières 74130 BONNEVILLE